



Le Prémontexte

Volume 87
Septembre 2020

Rapport de la mairesse	page 2-3
Urbanisme	page 4
Intervenants psychosociaux	page 5
Transports Collectifs	page 5
Alerte municipale	page 6
100e anniversaire d'un citoyen	page 7
Informations municipales	page 8
Patinage artistique	page 8
FADOQ	page 9
Bibliothèque	page 10
Cercle de Fermières	Page 11
Nos bibliothèques s'animent	page 12

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le lundi 5 octobre à 19h à la salle Lévis St-Yves. Le port du masque est obligatoire. Le nombre de place est limité.

Prochaine parution : Octobre 2020

Site internet : <http://www.sainte-angele-de-premont.ca/>

Facebook : <https://www.facebook.com/steangeledepromont/>

Sainte-Angèle-de-Prémont le 6 juillet 2020

Rapport du maire en vertu de l'article 176.2.2

Conformément à l'article 176.2.2 je fais rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Rapport financier :

Les revenus générés en 2019 se sont chiffrés à 1 577 167\$ et se traduisent comme suit :

Taxes	498 086 \$
Transferts	287 164 \$
Services rendus	19 713 \$
Imposition des droits	712 673 \$
Amendes et pénalités	10 293 \$
Revenus d'intérêts et placement	22 774 \$
Autres revenus	26 464 \$

Les charges en 2019 se sont chiffrés à 1 343 436\$ et se traduisent comme suit :

Administration générale	308 253 \$
Sécurité publique	108 537 \$
Transport	303 433 \$
Hygiène du milieu	132 390 \$
Aménagement et urbanisme	32 611 \$
Loisirs et culture	17 101 \$
Frais de financement	28 653 \$
Amortissement	412 458 \$

Un excédent d'exercice 2019 des revenus sur les charges de l'ordre de 233 731 \$

Traitement des élus:

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus, je vous transmets le détail de la rémunération et des allocations de dépenses actuelles des élus:

Mairesse:	rémunération :	8 736\$
	Allocation de dépenses:	4 368\$
	Salaire de la MRC incluant les comités:	13 633\$
	C.A. de la Régie d'Aqueduc	5 441\$
Conseillers:	Rémunération:	2 913\$
	Allocation de dépenses:	1 445\$

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
CE N'EST PAS LE RAPPORT INTÉGRAL.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont (l'«entité»), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

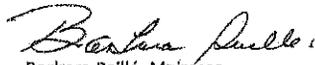
Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1, S23-2 et S23-3 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.


Barbara Paillé, Mairesse
Sainte-Angèle-de-Prémont
6 juillet 2020

Urbanisme

Vous avez des projets de rénovation, construction ou démolition? Avant de vous avancer trop loin dans votre projet, vérifiez si vous avez besoin d'un permis municipal pour effectuer vos travaux.

Pourquoi? Pour vérifier la conformité des travaux avec les règlements municipaux d'urbanisme et la Loi sur la qualité de l'environnement.

Pour l'émission de votre permis ou pour toute information, M. Michaël Desaulniers-Desbiens du service de l'urbanisme est **présent au bureau municipal à tous les mercredis** de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Vous pouvez le rejoindre

par téléphone au 819-268-5526 poste 2605 ou
par courriel

m.desaulniers.desbiens@st-alexis-des-monts.ca



*Le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires.
Une seule personne à la fois sera admise dans son bureau.*



**Le coronavirus COVID-19
vous inquiète-t-il?**

**Équipes d'intervenants psychosociaux du CUISSS MCQ
pour du repérage dans la communauté**

L'actuelle pandémie de la COVID-19 constitue une réalité particulière et inhabituelle pour laquelle personne n'était préparé à vivre sur une longue période. Malgré la grande résilience et la capacité d'adaptation observées au sein de la population, cette situation peut avoir des conséquences significatives sur la santé physique et mentale ainsi que sur le bien-être émotionnel d'une proportion de la population québécoise.

Afin de s'assurer de répondre aux besoins psychosociaux observés et anticipés auprès de la population, des intervenants psychosociaux se déplaceront dans des lieux publics de plusieurs municipalités afin d'aller à la rencontre des citoyens. Ces actions de repérage permettront de sensibiliser la population aux impacts possibles de la pandémie sur le plan de la santé psychologique et les informer sur les moyens disponibles pour en minimiser les répercussions.

En cas de besoin, veuillez contacter le service de
consultation téléphonique psychosociale – Info-Social au 811, option 2.
Le service est accessible 24h/24 et 7 jours/7.



819.840.0603
www.ctcmaskinonge.org



OBLIGATOIRE de porter
le couvre-visage et de
suivre les consignes
sanitaires en vigueur.

Il est OBLIGATOIRE de réserver sa place

STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT E. municip.	6 h 40	10 h 40	16 h 40
ST-PAULIN Église	6 h 50	10 h 50	16 h 50
CHARETTE Restaurant Le Villageois	7 h 00	11 h 00	17 h 00
ST-BONIFACE SONIC	7 h 10	11 h 10	17 h 10
ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS DESJARDINS	7 h 20	11 h 20	17 h 20
TROIS-RIVIÈRES PDH Arrivée	7 h 45	11 h 45	17 h 45
TROIS-RIVIÈRES PDS Arrivée	7 h 50	11 h 50	17 h 50
TROIS-RIVIÈRES PDS Départ	7 h 55	11 h 55	17 h 55
TROIS-RIVIÈRES PDH Départ	8 h 00	12 h 00	18 h 00
ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS DESJARDINS	8 h 25	12 h 25	18 h 25
ST-BONIFACE SONIC	8 h 35	12 h 35	18 h 35
CHARETTE Restaurant Le Villageois	8 h 45	12 h 45	18 h 45
ST-PAULIN Église	8 h 55	12 h 55	18 h 55
STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT E. municip.	9 h 05	13 h 05	19 h 05

- » Possibilité de correspondance avec St-Alexis-des-Monts.
- » Présence d'un aubus à cet arrêt.

Du lundi au vendredi

ZONES JAUNES Dans ces zones, il existe différentes opportunités de transport, qui peuvent s'ajouter à l'horaire déjà en place, selon tes besoins de transport. **Réserve-le !**

Alerte municipale

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont a un système de communication permettant aux citoyens de recevoir des informations qui concerne la municipalité.

Il s'agit d'un service d'appels automatisés. Nous pourrions donc joindre les citoyens concernés si nous avons un avis d'ébullition d'eau, une fermeture de rue, une activité ou autre.

Ces messages d'urgence vous seront acheminés soit par :

- Messagerie texte;
- Courriel;
- Appel automatisé

Il faut donc que chaque citoyen s'assure d'être inscrit dans notre base de données. *Vous pouvez vous inscrire en allant sur le site internet de la municipalité ou au 819-268-5526 poste 2600*

Pourquoi il est important de vous abonner à notre système d'alerte? Nous avons dû aviser les citoyens du réseau d'aqueduc pour une coupure d'eau et après pour un avis d'ébullition... nous n'avons pas été capable de rejoindre tous les citoyens concernés.

Nous envoyons seulement des messages importants alors si vous voyez sur votre afficheur un numéro 1-514-000-0000, c'est un message de la municipalité!



Le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont tient à souligner auprès de sa population le 100^e anniversaire de l'un de ses citoyens.

Monsieur Réal Rivard à célébrer 100 ans le 12 août dernier.

Félicitations M. Rivard et nous vous souhaitons tous de nombreuses autres années à venir.

Bravo et portez vous bien!



Informations municipales

⇒ La collecte des gros déchets aura lieu lundi le 19 octobre en même temps que la collecte d'ordure.

Refusé lors de la collecte : tout ce qui contient du halocarbure (frigorifère, air climatisé...) peintures, pneus, matériaux de constructions.

⇒ À partir du 19 octobre, la collecte des ordures se fera aux 2 semaines.

⇒ Collecte de récupération : 21 septembre, 5 octobre, 19 octobre, 2 novembre.

⇒ Nous acceptons maintenant les virements Interac. Pour avoir la marche à suivre contactez Isabelle Plante au 819-268-5526 poste 2600 ou par courriel adjointe@munipremont.ca

⇒ Les séances du conseil sont maintenant public avec les règles sanitaires obligatoire (port du masque, distanciation et lavage des mains). Le nombre de places est limité à 12 personnes.

INSCRIPTION 2020-2021
CLUB DE PATINAGE
ARTISTIQUE DE
LOUISEVILLE

COURS D'INITIATION AU
PATINAGE DÈS 3 ANS

COURS LES MERCREDIS 17:00 ET/OU
SAMEDI MATIN 10:20 OU 11:05 SELON LE NIVEAU

INSCRIPTIONS EN LIGNE : VOIR LE LIEN SUR NOTRE PAGE
FACEBOOK CPA LOUISEVILLE

POUR PLUS D'INFORMATIONS: LOUISEVILLECPA@GMAIL.COM
OU 819-696-4926

Un petit mot pour nos membres de la FADOQ, nous savons que le virus a bouleversé la planète. En ce moment toutes les activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre du bureau chef de Trois-Rivières.

Donc, je demande comme président, ainsi que son conseil de rester fidèle à votre renouvellement annuel.

Vous savez que la FADOQ est un organisme pour les personnes du troisième âge que vous avez dans votre paroisse. Il ne faut pas que la FADOQ disparaisse à jamais.

Je vous remercie de votre bonne collaboration.

Au plaisirs de se revoir bientôt!

Louis Grenier, président

819-268-6218



Des nouvelles de votre bibliothèque!

Nous avons rouvert nos portes en juin pour le plus grand plaisir de nos abonné(e)s et nous respectons les mesures sanitaires en vigueur afin que vous puissiez profiter au maximum de bons moments de lecture!

Horaire

Mercredi de 18 h 30 à 20 h

3^e samedi du mois de 10 h à midi (19 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre)

À venir en septembre...

Échange de collections – mi-septembre

Deux fois l'an, la collection fournie par le réseau biblio est renouvelée, ce qui équivaut à près de la moitié des livres sur nos rayons. Vous pensiez avoir tout lu? Venez jeter un œil!

Nouveautés

Le dernier Hunger Games, le dernier Aurélie Laflamme, le dernier Twilight... beaucoup de nouveautés à venir cet automne dans les séries adulte et jeunesse.

Activité BD

Une magnifique activité d'initiation à la bande dessinée se tiendra le 26 septembre. Inscrivez-vous dès maintenant. Les places sont limitées! Voir la publicité à la dernière page.

Bénévoles recherché(e)s

Vous souhaitez faire partie de notre magnifique équipe et vous impliquer dans votre communauté? Vous souhaitez partager votre amour des livres et de la culture? Communiquez avec Julie Pigeon, la coordonnatrice de la bibliothèque, au 819 268-3357.



Cercle de Fermières

Reprise des activités

Vous voulez en savoir plus sur la broderie, le tricot, le crochet, le tissage, la couture et autres activités intéressantes?

Vous cherchez à partager des connaissances, participer à des œuvres caritatives ou tout simplement vous lier de nouvelles amitiés et échanger des idées?

Alors, devenez membre du Cercle des Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont et joignez-vous à une **équipe dynamique et stimulante!**

Activités inscrites au programme: broderie, tricot, crochet, tissage, couture, et autres activités intéressantes. Ateliers divers tous les vendredis après-midi, ateliers de tricot et de crochet tous les mardis matin, réunion mensuelle le deuxième vendredi du mois en après-midi.

Les activités régulières du Cercle de Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont reprendront pour la saison 2020-2021, vendredi le **18 septembre à 13:00**, lieu de la rencontre **à être confirmé** (habituellement au sous-sol de l'édifice municipal, 2451 rue Camirand).

La campagne de vente des cartes de membres 2020-2021 est débutée. Le coût de la carte est de 30 \$. ***N'hésitez pas à communiquer avec Sylvie Bernard, responsable Comité Recrutement au 819 268-2303***

Pour toute question ou demande d'information concernant les activités du Cercle, suivez-nous sur Facebook.

<https://www.facebook.com/Cercle-de-fermières-Ste-Angèle-de-Prémont/>

Nous vous attendons en grand nombre.

Bienvenue aux membres actuelles et futures!



NOS BIBLIOTHÈQUES S'ANIMENT...

BIBLIOTHÈQUE DE
SAINTE-ANGÈLE-DE-
PRÉMONT

INITIATION À LA BANDE DESSINÉE

Atelier de bande dessinée
pour la famille
(à partir de 7 ans)

**Venez apprendre les
étapes de création
d'une b.d.**



ANIMÉ PAR
CATHERINE BARD

**26 SEPTEMBRE
14H00**



**C'EST GRATUIT!
PLACES LIMITÉES!**

Réservation obligatoire

819-268-5526 poste 7

(pour respecter les consignes de
la Santé publique)

Culture
Maskinongé

Québec 